

TULLE, le 28 février 2013

**DELEGATION AU MAIRE**

**(Délibération du Conseil Municipal du 17 mars 2008)**

*Secrétariat Général  
SM/SL*

**Arrêtés du 28 février 2013**

N° 16 - Arrêté portant approbation du contrat souscrit avec LA POSTE pour la distribution du bulletin municipal et décidant le règlement de la dépense correspondante (montant de la dépense 576,80 € HT soit 689,85 € TTC).

N° 17 - Arrêté portant approbation du contrat de location souscrit avec Madame BOSSOUTROT pour l'occupation par la Ville de Tulle des locaux situés 99, rue de la Barrière (montant mensuel du loyer : 350,44 €).

N° 18 - Arrêté portant approbation de l'avenant n° 7 au contrat de location d'un garage situé dans l'ancienne école d'Alverge et fixant le loyer pour l'année 2013 (montant annuel du loyer : 168,90 €).

N° 19 - Arrêté portant approbation d'un contrat de mise à disposition d'un emplacement de stationnement dans le parking « Maugein » sis rue du Tir (mise à disposition consentie à titre gratuit).

N° 20 - Arrêté portant approbation de l'avenant n° 2 au contrat de location d'un logement situé à la station de Bourbacoup et fixant le loyer pour l'année 2013 (montant trimestriel du loyer : 232,33 €).

N° 21 - Arrêté portant approbation, pour régularisation, de la convention souscrite avec l'association « SOS VIOLENCES CONJUGALES DE TULLE pour l'occupation de locaux sis Place Albert Faucher (mise à disposition consentie à titre gratuit).

N° 22 - Arrêté portant approbation du renouvellement du bail locatif souscrit avec l'Association Départementale des Pupilles de l'Ecole Publique de la Corrèze pour l'occupation de locaux sis 20, Quai de Rigny (montant trimestriel du loyer : 1 439,65 €).

Le Maire - Adjoint,

Dominique GRADOR